



Commune de Valence

Archives communales

Union chorale de Valence, 1880-1945.

22 S 1-12

Répertoire numérique détaillé établi par Eloïse Perroud,
assistant de conservation, sous la direction de Julien
Mathieu, attaché de conservation

2014

Archives communales et communautaires
10 rue Farnerie - BP 2119
26021 VALENCE Cedex
Tel : 04.75.79.23.96

Introduction

Identification

Intitulé

Union chorale de Valence

Dates extrêmes

1880-1945

Niveau de description

Fonds

Importance matérielle

0,6 m. lin.

Contexte

Nom et historique du producteur

Sur l'initiative de messieurs Bissière, Carier, Deux, Dugand, Escoffier, Faure, Jourdan, Monier et Rousselot, la société « Union chorale de Valence » est créée le 14 août 1880. Sa mission principale est « de populariser l'étude de la musique et de la perfectionner » à Valence ¹.

La société est dirigée par un comité composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de douze commissaires. Ce comité est renouvelé dans son intégralité lors d'une assemblée générale annuelle. Afin de subvenir aux dépenses de la société, une cotisation mensuelle des membres titulaires et honoraires est demandée. Les dons volontaires ainsi que les recettes liées aux concerts et autres prestations musicales participent également au bon fonctionnement de la chorale.

Tout au long de son existence (en dehors des années 1914-1918, période durant laquelle la société a cessé toute activité), la chorale a participé à de nombreuses manifestations : concours régionaux et nationaux (plus particulièrement durant la période 1880-1922), concerts publics, fêtes de bienfaisance, fêtes nationales (1er mai, 14 juillet) et concert annuel pour les membres honoraires.

A partir de la fin des années 1930, la chorale connaît un relatif déclin, sous l'effet de plusieurs facteurs : disparition des membres créateurs, taux de participation aux différentes manifestations de plus en plus faible, emprisonnement de certains adhérents dans des camps de travail durant la Seconde Guerre mondiale. Le 16 janvier 1945, le comité décide de suspendre définitivement les activités de la chorale.

Modalités d'entrée

Inconnues. Il s'agit vraisemblablement d'un don consenti par les dirigeants de l'Union chorale à la ville de Valence, lors de la dissolution de l'association (1945).

¹. Extrait du registre des comptes rendus du comité, p. 3.

Contenu et structure

Présentation du contenu

Le fonds est principalement composé des pièces relatives à la constitution, et au fonctionnement administratif et comptable de la société « Union chorale de Valence », de sa création à sa suspension. Il apporte un éclairage intéressant sur le fonctionnement administratif mais également technique (préparations des concours et spectacles, organisation des concerts réalisés au sein de la ville de Valence) des sociétés chorales à la fin du XIXe – milieu XXe siècle.

Tris, éliminations, sort final

Pas d'élimination.

Accroissements

Néant.

Mode de classement

A la fin des années 1950, lors du traitement de la série R (instruction publique et beaux-arts) par Lucien Estavil, alors en charge des archives communales, le fonds de l'Union chorale a été joint, au mépris du principe de provenance, aux documents produits par la ville de Valence à son sujet. L'ensemble a été porté dans une série 2 R 18 (non réglementaire) concernant les sociétés musicales².

Le présent classement a consisté à distinguer les pièces publiques des documents d'origine privée. Le fonds propre de l'Union chorale est décrit dans le présent inventaire, les autres liasses sont restées en 2 R 18.

Le plan de classement se conforme aux propositions de la Direction des Archives de France en matière de fonds associatifs³. Il distingue ainsi :

- les documents constitutifs de l'association (art. 1)
- les pièces ayant trait à sa gestion administrative et financière (art. 2-4)
- les liasses montrant les relations avec les institutions publiques et les autres sociétés chorales françaises (art. 5-6),
- les souvenirs ayant valeur de témoignage sur la vie quotidienne de la société (art. 7-12).

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

En l'absence de documents contractuels régissant l'entrée du fonds, l'accès en est libre, selon les lois et décrets en vigueur dans les archives publiques.

². Cette « fusion » thématique des fonds, sans considération pour leur provenance (publique ou privée) se retrouve dans d'autres séries traitées par L. Estavil. Voir à ce sujet le cas de l'association des secrétaires de mairie, employés et agents communaux de la Drôme (série 8 S), dont le fonds a été disjoint de la série Q (Assistance et prévoyance).

³. Cf. Armelle Le GOFF [dir.], *Les archives d'association. Approche descriptive et conseils pratiques*, Paris, Direction des Archives de France, 2001.

Conditions de reproduction

La reproduction pour usage privée est libre ; elle est soumise à autorisation pour tout usage public (mise en ligne, exposition, publication, par exemple) ou à caractère commercial. Les documents reliés ou fragiles ne peuvent être photocopiés.

Langue et écriture

L'ensemble des documents est rédigé en français.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Les documents sont sur support papier.

Instruments de recherche

Aucun instrument de recherche préexistant.

Sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux

Le fonds est conservé aux Archives municipales de Valence.

Existence et lieu de conservation de copies

Pas de copies connues.

Sources complémentaires

Archives communales de Valence

2 R 6 Salle des Fêtes (1932-1977). Un dossier par type de manifestation. Voir plus particulièrement :

2 R 6 / 4-11 Spectacles concerts (1932-1939 ; 1941) dont spectacles de l'Union chorale.

2 R 18 /1 Union chorale de Valence (1880-1945)

Archives départementales de la Drôme

14 T 5/2 C Union chorale de Valence (1862-1896).

Orientation bibliographique

L'Union chorale de Valence ne semble pas avoir fait l'objet de publications particulières à ce jour.

Contrôle de la description

Cet instrument de recherche a été élaboré par Eloïse Perroud, assistant de conservation, sous la direction de Julien Mathieu, attaché de conservation, conformément aux recommandations de la norme ISAD (G) : norme générale et internationale de description archivistique (seconde édition) et de la norme ISAAR (CPF) : norme internationale sur les notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles (seconde édition).

Répertoire numérique détaillé

- 22 S 1 Constitution : statut, règlement intérieur, rapport de fonctionnement (s.d.).
- 22 S 2 Administration : registre des comptes rendus de réunions du comité (1880-1945).
- 22 S 3 Comptabilité et finances : rapports, état des recettes et dépenses (1907-1940).
- 22 S 4 Adhésion des membres : registre des membres honoraires ayant cotisés, répertoire nominatif des membres (1930-1939).
- 22 S 5-6 Relations avec les autorités publiques et d'autres associations : correspondance (classement chronologique, 1932-1942).
- 22 S 5 1932-1936.
- 22 S 6 1937-1942.
- 22 S 7-12 Souvenirs (classement chronologique, 1933-1937 et s.d.).
- 22 S 7 Programme du « Grand concert de Gala » de l'Union chorale mixte de Valence du 13 mai 1933 (1933).
- 22 S 8 Règlement du concours international de musique à Genève les 12, 13, 14 et 15 août 1934 (1934).
- 22 S 9 Programme de la soirée de gala de l'Harmonie municipale de Valence du 17 avril 1937 (1937).
- 22 S 10 Partition de l'« Hymne au printemps » (Lou Mai) créé par l'ancien directeur de l'Union chorale de Valence (s.d.).
- 22 S 11 Diplôme vierge de l'Union chorale de Valence (s.d.).
- 22 S 12 Photographie argentique noir et blanc des membres de l'Union chorale mixte de Valence (s.d.).